



FLASH ACTU

de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

Les propositions de l'Ordre pour l'avenir du système de santé

Chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs,

Dans la perspective des élections présidentielles, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes a souhaité, comme en 2017, présenter aux candidats ses propositions et apporter sa contribution en matière de santé publique en proposant des mesures concrètes et efficaces qui se basent sur une concertation menée à grande échelle sur le territoire français.

Vous avez été ainsi très nombreux à participer au questionnaire qui vous a été adressé au mois de décembre dernier. Je tiens à vous remercier chaleureusement d'avoir pris ce temps précieux pour contribuer à façonner ce que doivent être nos priorités pour les années à venir.

De cette large concertation émergent 5 grandes priorités (basée sur vos retours, sur les propositions des élus de l'Ordre (départementaux, régionaux et nationaux), sur les résultats des contributions au grand débat et au Ségur de la santé, etc.) :

- Faciliter l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire
- S'appuyer sur les 100 000 kinésithérapeutes, acteurs majeurs de la prévention
- Soutenir le déploiement du numérique en kinésithérapie
- Améliorer les conditions d'exercice des kinésithérapeutes, en voie de paupérisation
- Promouvoir les pratiques basées sur la science

Dans chacun de ces domaines, le Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes formule des propositions pragmatiques pour allonger la vie en bonne santé des Français grâce à deux leviers :

1. Des soins accessibles à tous, partout sur en France ;
2. Une prévention renforcée, tout au long de la vie.

Vous trouverez l'ensemble des propositions de l'Ordre pour l'avenir du système de santé en cliquant ci-dessous :

[LE DOCUMENT COMPLET](#)

[LE RÉSUMÉ](#)



L'ensemble de ces documents ainsi que les résultats de la consultation sont consultables [en cliquant ici](#).

L'accès aux soins est une préoccupation majeure de nos concitoyens.

Au fil des décennies, la France s'est couverte de déserts médicaux, non seulement en secteur rural, outre-mer, mais aussi en zone urbaine. Nos concitoyens subissent une situation qui les amène à de possibles retards de prise en charge, à des pertes de chance et à renoncer à des soins essentiels. Les besoins en rééducation vont croissant en raison du vieillissement de la population et de l'augmentation des maladies chroniques.

Alors que la désertification sanitaire met en péril notre système de santé, l'accès direct au kinésithérapeute, récemment voté par le parlement à titre d'expérimentation, va dans le sens de l'histoire.

Le modèle ancien du monopole médical a vécu et ne répond plus aux besoins de notre époque. Il conviendra d'oser modifier en profondeur l'organisation du système de santé, en définissant les rôles et missions de chaque professionnel de santé, et en leur conférant la possibilité de pratiquer les actes nécessaires pour accomplir ces missions.

En cohérence avec les attentes légitimes des Français et vos contributions, l'Ordre promeut une idée claire et essentielle : mettre en place un système de santé conjuguant soin et prévention où les kinésithérapeutes joueront un rôle déterminant pour garantir la santé de tous les Français.

C'est ainsi qu'ensemble, décideurs, professionnels de santé et patients, nous construirons un système de santé innovant et audacieux. Le défi est immense, je sais que les kinésithérapeutes sont prêts à le relever.

Vous renouvelant mes remerciements pour vos contributions, je vous prie de recevoir chères consœurs, chers confrères, mesdames, messieurs, mes salutations confraternelles.

Pascale Mathieu
Présidente du Conseil national de l'ordre



Ordre des masseurs-kinésithérapeutes



Facebook Twitter LinkedIn